



**DECISION N° 3 CORRECTIF
DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS**

A la suite de la sortie de route du concurrent N° 6 dans l'ES 6, et la neutralisation de l'ES qui s'en est suivie, le Collège des Commissaires Sportifs a eu à connaître d'autres éléments qui ont conduit à attribuer un temps plus équitable au concurrent N° 18 de

14:07.5

Fait à MORZINE le Samedi 6 Septembre 2025 à 15 h 30

Le président,

Jean Claude CRESP

les membres,

Alain ROSSI

Ivan PRISTCHEPA